

Le Département de Haute Marne recrute!



1 Soutien au responsable de la filière Travaux Neufs et Ouvrages d'Art (TNOA) à Langres (H/F)



Pôle technique de Langres



Fin de publicité: 01/09/2024

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :

39h/semaine

Fondement juridique:

Titulaire ou contractuel

Rémunération brute mensuelle :

Agent de maitrise territorial

Echelon 1: 1 816, 51 € R.I.F.S.E.EP. C2:

Sujétion :

30€

411€

« soutien » (prime mensuelle)

Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et des ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques :
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des infrastructrures repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny-le-Roi et Langres) et sur le centre technique départemental. Chaque pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, déplacements et sécurité, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la filière travaux neufs et ouvrages d'art.

Il est amené à travailler avec toutes les filières du pôle, des autres pôles et du CTD dans une optique de mutualisation des ressources.

Descriptif du poste :

MISSIONS PRINCIPALES:

1. Suivre le patrimoine d'ouvrages d'art du pôle :

L'agent seconde le responsable TNOA dans l'ensemble des missions de suivi courant, de programmation et de gestion des interventions sur environ 254 ponts et 200 murs.

Dans ce cadre, l'agent participe :

- au développement et à la tenue à jour de bases de données sur le patrimoine d'ouvrages d'art (réalisation d'inspections, établissement de diagnostics et saisie dans les bases de données);
- à la programmation des travaux de réparation d'ouvrages d'art (détermination des priorités, répartition entre régie et entreprises):
- au suivi technique, administratif et comptable du programme de réparation des ouvrages d'art;
- à l'élaboration de consultations d'entreprises et à la mise au point de commandes sur les marchés pluriannuels.

2. Surveiller des travaux neufs et d'entretien :

Dans ce domaine, l'agent participe :

- à la maîtrise d'œuvre d'exécution des travaux (pilotage technique, rédaction de comptes rendus de chantier, vérification de la conformité aux marchés,...);
- au suivi comptable et administratif des marchés (calcul des quantités exécutées, établissement de constats, suivi des délais,...).
- 3. Participer aux astreintes liées à l'exploitation :

L'agent prend part aux dispositifs d'astreintes du conseil départemental et il doit à ce titre :

- participer aux astreintes de la viabilité hivernale en qualité de responsable d'intervention, de patrouilleur ou de chauffeur :
- participer aux astreintes estivales.

MISSIONS TRANSVERSALES:

- participer à l'intérim du responsable de la filière TNOA;
- participer à l'intérim d'autres agents de maîtrise du pôle ;
- participer à la mise en œuvre et à l'entretien du réseau HMN ;
- contribuer au bon fonctionnement du pôle.

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- notions en maîtrise d'œuvre (surveillance de travaux confiés à l'entreprise) ;
- notions en techniques routières et des ouvrages d'art (pathologies, techniques de réparation) ;
- pratique des outils informatiques standards Word et Excel;
- capacités rédactionnelles (rédaction de comptes-rendus) ;
- qualités relationnelles et aptitude à l'écoute ;
- aptitude à la conduite VL et PL ;
- aptitude au travail en équipe ;
- rigueur et organisation ; réserve et discrétion.

Organisation de travail :

Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

- Cycle estival: 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes: 7h15 12h / 13h30 17h18)
- Cycle hivernal: 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes: 8h 12h / 13h30 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

Pourquoi nous rejoindre?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire) Au 01/01/2025 : CNAS et prévoyance

Comment candidater?

Vous pouvez adresser votre candidature à <u>contact.recrutement@haute-marne.fr</u> Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.